

## Bilan GT barèmes disciplines type lycées du 16 mai 2017

Le groupe de travail (GT) chargé de vérifier les vœux et barèmes des candidats à mutation a eu lieu, pour les disciplines type lycée, mardi 16 mai dernier. C'est une étape importante de la phase intra-académique du mouvement national à gestion déconcentrée. En effet, il est indispensable, pour pouvoir obtenir la mutation désirée, de pouvoir bénéficier du meilleur barème possible. Pour cela, il est nécessaire de mettre en place une stratégie quant à l'ordre et le type de vœux à formuler. Lors de ce GT, le rôle des représentants des personnels est de détecter toute erreur, qu'elle soit au bénéfice ou au détriment des participants, afin de garantir l'équité de traitement, et bien sûr de défendre les situations que l'administration ne prendrait pas en compte de façon correcte. Sur les **1 038** demandes de mutations étudiées, les commissaires paritaires du SNES-FSU ont effectué **99** interventions pour un GT dont la durée a été de **6h25** !

Le tableau ci-dessous détaille l'origine de l'ensemble des modifications actées lors de ce GT.

	Modifications actées			Modifications proposées par :								
				SNES-FSU			Autres organisations syndicales			Rectorat		
<b>Effectif</b>	<b>62</b>			<b>52</b>			<b>2</b>			<b>8</b>		
				Soit <b>84%</b> de l'ensemble des modifications			Soit <b>3%</b> de l'ensemble des modifications			Soit <b>13%</b> de l'ensemble des modifications		
Type de modifications	Amélioration du barème	Baisse du barème	Erreurs de vœux	Amélioration du barème	Baisse du barème	Erreurs de vœux	Amélioration du barème	Baisse du barème	Erreurs de vœux	Amélioration du barème	Baisse du barème	Erreurs de vœux
<b>Effectif</b>	<b>33</b>	<b>15</b>	<b>14</b>	28	13	11	/	/	2	5	2	1

### → Les améliorations de barèmes sont dues à :

- Des informations supplémentaires concernant la situation personnelle ou administrative et ouvrant droit à des bonifications.
- Des codages erronés bloquant les bonifications.
- Des erreurs et/ou oublis de l'administration.
- De l'argumentation...

### → Les baisses de barèmes sont liées à :

- Des bonifications attribuées par erreur.
- Des vœux mal ordonnés.
- Des changements de situation...
- 

### → Les erreurs de vœux concernent :

- Des vœux inopérants ou mal codés.
- Des titulaires demandant à nouveau leur poste.

L'étude de toutes les demandes montre également beaucoup d'erreurs dans la formulation des vœux, erreurs empêchant de prétendre à des bonifications non négligeables. Hélas, ce

genre d'erreurs (ordre des vœux notamment) n'est plus modifiable à ce stade du mouvement et pénalise fortement les candidats à mutation.

Les règles régissant le mouvement sont complexes et évolutives d'année en année. Par exemple, pour être éligible aux bonifications du rapprochement de conjoints, il faut satisfaire à de multiples conditions, qui quelquefois se contredisent d'où des difficultés de compréhension.

**C'est pourquoi il est nécessaire, lors de cette phase délicate, de vous faire aider par des représentants des personnels connaissant les textes et leur mise en œuvre, et suivant les dossiers dans la durée. D'où l'importance d'être syndiqué, ou plutôt d'être adhérent d'une organisation syndicale soucieuse de fournir le travail nécessaire à cette tâche et en capacité de le faire.**

Pour les élus du SNES-FSU Besançon,

Sandrine RAYOT